



Circuit Paysages Sud Africains ***

Afrique du Sud

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Lille

dès **2360€**

11 jours / 8 nuits

Départ Nice

Le 04/12/2025

Descriptif :

Durant le circuit, vous serez logés dans des hôtels ou Lodge 3* (ou similaires) : (3 nuits) LE CAP : Onomo Inn On th Square ou Garden Court Nelson Mandela Blvd

(1 nuit) HLULUWE : Zulu Nyala Heritage Safari Lodge ou ANEW Hotel Hluluwe Safari

(1 nuit) SWAZILAND : Mantenga Lodge ou Happy Valley Hotel

(1 nuit) REGION KRUGER : ANEW Resort White River ou Nkambeni Safari Camp

(1 nuit) REGION BLYDE : Royal Hotel ou Floreat Riverside Lodge

(1 nuit) PRETORIA : RH Hotel Pretoria

Description

Durant ce circuit, découvrez l'Afrique du Sud comme vous ne l'avez jamais vue. Vous aurez la chance de découvrir les membres du Big Five, lors d'un safari au célèbre Parc Kruger, une partie de la culture africaine auprès du peuple de Eswatini ou encore avec les danses tribales et d'en apprendre plus sur l'histoire en visitant la maison de Nelson Mandela à Soweto.

Logement

Durant le circuit, vous serez logés dans des hôtels ou Lodge 3* (ou similaires) :

(3 nuits) LE CAP : Onomo Inn On th Square ou Garden Court Nelson Mandela Blvd

(1 nuit) HLULUWE : Zulu Nyala Heritage Safari Lodge ou ANEW Hotel Hluluwe Safari

(1 nuit) SWAZILAND : Mantenga Lodge ou Happy Valley Hotel

(1 nuit) REGION KRUGER : ANEW Resort White River ou Nkambeni Safari Camp

(1 nuit) REGION BLYDE : Royal Hotel ou Floreat Riverside Lodge

(1 nuit) PRETORIA : RH Hotel Pretoria

Bon à savoir

- Départ garanti dès 6 participants. Maximum 40 participants.
- 6 ans minimum pour participer au circuit.
- En fonction de l'heure d'arrivée, nuit supplémentaire au Cap.
- Programme pouvant être modifié selon certains impératifs locaux et horaires des vols.
- Guide francophone sur toute la durée du circuit.
- Transport en autocar climatisé avec chauffeur anglophone.
- Pour les arrivées le jour même du départ (10j/8n) : pension complète du dîner du jour 2 au déjeuner du jour 9.
- Pour les arrivées le lendemain du départ (11j/8n) : pension complète du dîner du jour 2 au déjeuner du jour 9 (sauf en J4, journée libre, où les repas ne sont pas inclus).
- Pour les vols internes, le poids des bagages en soute est de 20 kg/valise/personne (90 cm + 72 cm + 45 cm) et le poids des bagages à main est de 7 kg/valise/personne (56 cm x 36 cm x 23 cm).

INFO VERITE

Certaines routes sont goudronnées dans le parc Kruger mais cela n'empêche pas l'observation des animaux.

Formalités

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :

Pour des séjours touristiques en Afrique du Sud inférieurs à 90 jours, les titulaires d'un passeport français (ordinaire, diplomatique ou de service) sont dispensés de visa préalable. Un permis de séjour de 90 jours sera délivré à la frontière et à l'entrée sur le territoire sud-africain.

Le passeport doit impérativement comporter deux pages vierges et être encore valable 6 mois après la date prévue de sortie du territoire sud-africain.

Afin d'éviter des difficultés au départ, il est fortement conseillé de vérifier que la date de validité indiquée sur

le tampon apposé par les services d'immigration sud-africains, à l'entrée dans le pays, correspond au temps de séjour obtenu.

Important pour les enfants mineurs :

Selon la réglementation locale en matière d'entrée et de sortie des mineurs, étrangers ou sud-africains, en vigueur depuis le 1er juin 2015, tous les parents sont tenus de présenter un justificatif attestant du lien de filiation avec leurs enfants, à l'entrée comme à la sortie du territoire sud-africain. Cette mesure s'applique en tout point frontalier du pays.

En pratique, voici les documents qui doivent être présentés à l'entrée et à la sortie :

1/ Si le mineur voyage avec ses deux parents

- Son passeport personnel.

- La copie intégrale de l'acte de naissance traduite par un traducteur assermenté ou son extrait d'acte de naissance plurilingue. Il n'y a aucune condition relative à la date de délivrance de ces documents d'état civil.

- Le livret de famille pourra également être présenté pour justifier des filiations.

2/ Si le mineur ne voyage qu'avec un seul de ses deux parents non séparés

- Les documents du point 1.

- Une autorisation de sortie du territoire qui doit être renseignée et signée par le parent ne voyageant pas et accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité certifiée conforme à l'original. Cette autorisation doit dater de moins de 6 mois à la date du voyage. Les voyageurs doivent se rapprocher de la mairie de leur domicile pour y faire certifier la signature apposée sur l'autorisation (gratuit). Ils peuvent également se rapprocher d'un notaire pour ce faire (payant) ou encore de l'ambassade d'Afrique du Sud dans leur pays de résidence.

3/ Pour les mineurs dont l'un des deux parents est décédé

- Les documents du point 1.

- L'acte de décès du parent traduit par un traducteur assermenté ou l'extrait plurilingue de l'acte de décès.

4/ Si le mineur ne voyage qu'avec un seul de ses deux parents divorcés ou séparés officiellement

- Les documents des points 1 et 2.

- En cas d'impossibilité d'obtenir une autorisation de sortie de l'autre parent, le jugement de divorce ou tout autre document officiel attestant de l'attribution de la garde de l'enfant traduit en anglais (le cas échéant) par un traducteur assermenté.

5/ Si le mineur est accompagné d'un adulte mais ne voyage avec aucun de ses parents

- Les documents des points 1 et 2. La déclaration sur l'honneur devant être signée des deux parents en l'occurrence.

- Les copies certifiées conformes des pièces d'identité ou passeports des deux parents.

- Les coordonnées complètes des parents.

6/ Mineurs voyageant seuls

- Les documents du point 1.

- Autorisation de sortie datée de moins de 6 mois du territoire des deux parents autorisant l'enfant à voyager ou d'un seul parent en fonction de la situation familiale, accompagnée d'une copie de leur pièce d'identité certifiée conforme à l'original (cf. 2 et 3).

- Lettre d'invitation de la personne qui l'accueille en Afrique du Sud précisant son adresse et ses coordonnées complètes (adresse, téléphone, courriel).

- Une copie de la pièce d'identité, du passeport, du visa ou du document prouvant la résidence permanente de la personne accueillant le mineur sur le territoire sud-africain.

- Les coordonnées détaillées des parents.

Annuaire des traducteurs assermentés de France:

<http://www.annuaire-traducteur-assermentee.fr/fr/3/annuaire-traduction-assermentee.html>.

VACCINS :

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées ; s'assurer d'être à jour dans ses vaccinations habituelles mais aussi liées à toutes les zones géographiques visitées.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est vivement recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) la région étant fortement exposée ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

En fonction des conditions locales de voyage, les vaccinations contre la fièvre typhoïde, la méningite et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour. Demander conseil à son médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

Ressortissants étrangers et binationaux devront être en conformité avec les différentes réglementations en vigueur, selon leur nationalité et devront s'informer auprès de leur consulat.

A NOTER

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou

Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

COURANT ELECTRIQUE : 230 V et 50Hz. Type D, M, N. Adaptateur nécessaire.

La description du voyage, le programme :

Vos étapes

1er JOUR : FRANCE - LE CAP

Départ pour Le Cap sur vol régulier.

Nuit à bord.

2e JOUR : LE CAP

Arrivée et accueil par notre correspondant.

Visite de la ville, située au pied de la "Montagne de la Table".

- Le Parlement, siège du gouvernement pendant 6 mois, en alternance avec la capitale PRETORIA

- Tuynhuys, résidence officielle des présidents de la République.

- La cathédrale Saint-Georges, diocèse du Prix Nobel de la Paix, Monseigneur Desmond TUTU.

- Le Chateau de Bonne-Espérance "Castle of Good Hope", fort aux murailles impressionnantes datant de 1697.

- Le City Hall, hôtel de Ville de style Renaissance italienne là où Nelson Mandela a eu son premier discours de libération.

Déjeuner Libre.

Visite des jardins de Kirstenbosch. Situés à une dizaine de kilomètres Hout Bay, les jardins de Kirstenbosch couvrent une trentaine d'hectares du versant le plus Oriental de Table Mountain. Les Kirstenbosch Botanical Gardens furent les premiers jardins au monde à vocation de préservation de la flore. On y cultive 9000 à 22 000 espèces d'Afrique Australe. Transfert et installation à l'hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel.

3e JOUR : LE CAP ET PENINSULE DU CAP

Petit-déjeuner. Excursion vers le Cap de Bonne Espérance : vous partirez vers les plages de Sea Point, Clifton et Camps Bay avant d'arriver à Hout Bay, petit port de pêche dominé par l'impressionnant Chapman's Peak. Là, vous embarquerez sur un bateau qui vous mènera à l'île des otaries. Cet îlot rocheux d'une superficie de 0.4 hectare est le lieu de reproduction d'environ 6000 otaries. Visite de Simon's Town, charmante petite ville où une colonie de pingouins a décidé de s'installer sur la plage des Boulders. Visite et promenade sur cette plage. Déjeuner dans un restaurant situé en bord de mer. Puis vous entrerez dans la réserve naturelle du Cap. De nombreux animaux y vivent en liberté. Sur la route à la pointe, vous verrez peut-être des zèbres du Cap, des élans, des springboks et des troupes de babouins. Départ pour Signal Hill pour une vue à couper le souffle : panorama de 180° sur Cape Town et ses plages. Route pour la ville de Cape Town. Poursuite pour le waterfront, un des plus grands ports du pays, ce port comprend un ensemble de quais où se côtoient paquebots et navires marchands. La mise en valeur récente des quais a transformé cet endroit en un lieu de détente très agréable où l'on trouve magasins, bars, restaurants et divers spectacles de rues. Dîner au V&A Waterfront. Nuit à l'hôtel.

4e JOUR : LE CAP - journée libre

Journée et repas libres. Excursion optionnelle "Routes des vins" (à régler à l'inscription, 102EUR jusqu'au 31/10/25).

5e JOUR : LE CAP - DURBAN (vol) - HLUHLUWE

Petit-déjeuner. Transfert à l'aéroport du Cap pour le vol à destination de Durban. Tour panoramique de Durban (selon les horaires aériens). Visite de Durban, ville avec une forte influence indienne. Surnommé la ville aux épices, vous découvrirez l'hôtel de Ville, son incroyable marché indien aux milles saveurs et la mosquée. Vous visiterez ensuite le Jardin Botanique. Déjeuner en route. En route vers la région de Hluhluwe. Installation au lodge Zulu Nyala Heritage Tented Camp. Dîner Boma à la suite duquel vous assisterez à un spectacle de danse tribale (si les conditions météorologiques ne sont pas favorables le dîner se fera au restaurant de l'hôtel). Nuit au lodge.

6e JOUR : REGION DE HLUHLUWE - ESWATINI

Petit-déjeuner matinal. Safari en autocar dans la réserve de Hluhluwe, véritable petit joyaux de la nature.

Première approche animélière.

Option safari 4x4 (minimum 6 personnes, à réserver et régler à l'inscription : 52EUR jusqu'au 15/12/25).

Route vers l'Estawani. Déjeuner en route. Marché de Manzini puis visite de l'atelier de fabrication de bougies Swazi à Malkens (sous réserve de temps). Dîner et nuit au lodge.

7e JOUR : ESWATINI - REGION KRUGER

Petit-déjeuner à l'hôtel. Route vers le parc Kruger. Safari en autocar dans le parc : d'une superficie équivalente à 2 fois et demie la Corse, ce parc national est un immense réservoir d'animaux et surtout de grands mammifères sauvages tels que les rhinocéros, les éléphants, les hippopotames, les lions, et autres gnous, impalas, buffles, zèbres... Cette visite se fait sur des routes asphaltées, mais à une vitesse limitée à 40 km/h. Ou option 4x4 (minimum 6 personnes, à réserver et régler à l'inscription : 58EUR/pers du 01/11 au 31/03, 61EUR du 01/04 au 31/10 et 64EUR du 01/11 au 15/12). Déjeuner dans un des rest camps. Poursuite du safari. En fin d'après-midi, sortie du parc et transfert à votre hôtel. Dîner "Boma" traditionnel africain autour du feu (si les conditions météorologiques ne sont pas favorables le dîner se fera au restaurant de l'hôtel).

Info : Certaines routes sont goudronnées dans le parc Kruger mais cela n'empêche pas l'observation des animaux.

8e JOUR : REGION KRUGER - PILGRIMS REST

Petit-déjeuner à l'hôtel. Route la magnifique région qu'est le Drakensberg. Vous sillonnerez les routes à travers des paysages tourmentés et vous vous arrêterez pour admirer les nombreux sites. Visite de cette très belle région qu'est le Drakensberg. Vous longerez cette veine dont les vertigineuses falaises se dressent entre 600 et 800 m et suivrez la route panoramique qui serpente le long du canyon de la rivière Blyde. Vous ferez différents arrêts où les points de vue sont les plus beaux, de God's Window's aux Trois Rondavels, ces trois énormes roches en forme de huttes africaines qui émergent de la falaise, quelque 700 m au-dessus de la rivière. Déjeuner buffet au restaurant Kadisi avec une vue panoramique sur le Canyon (ou similaire). Arrêt à Bourke's Luck Potholes, l'un des plus beaux exemples de rocs creusés par la force de l'eau et des galets. Visite de Pilgrim's Rest, cette ville musée est la reconstitution parfaite de la petite cité bâtie vers 1870 par les premiers pionniers lors de la ruée vers l'or. Installation à l'hôtel Royal Hotel en ville. Dîner au restaurant de l'hôtel "Digger's Den" où une cuisine généreuse de l'époque des pionniers vous sera servi dans une ambiance "ruée vers l'or".

9e JOUR : PILGRIM'S REST - PRETORIA

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ pour Pretoria. Arrêt à Corn & Cob, où vous déjeunerez à la ferme et où vous découvrirez les belles maisons et l'art des Ndébélés. Les femmes sont revêtues de la traditionnelle couverture colorée des Ndébélés. Route vers Pretoria et visite guidée : capitale politique du pays. Fortement imprégné de l'ambiance boer, c'est une paisible cité administrative et universitaire. Vous y verrez l'Union Buildings, superbes bâtiments de grès, qui abritent le siège du gouvernement et les archives nationales. Puis vous découvrirez Voortrekker Monument (vue extérieure) qui domine toute la ville. Cette oeuvre en granit massif symbolise l'épopée du Grand Trek au 19ème siècle. Installation à l'hôtel RH Hôtel Pretoria. Dîner au restaurant.

10e JOUR : PRETORIA - SOWETO - JOHANNESBURG - FRANCE

Petit-déjeuner à l'hôtel. Visite panoramique de Johannesburg suivie de la visite du Township le plus connu au monde : Soweto. A Soweto, vous aurez la chance de voir la maison dans laquelle Nelson Mandela et ses deux premières femmes ont vécu de 1946 à 1961 avant son arrestation. Dans cette ancienne maison transformée en musée, on peut aujourd'hui contempler de nombreuses photos et objets personnels de Mandela. Interaction avec les habitants lors d'un déjeuner dans un shebeen traditionnel. Transfert à l'aéroport de Johannesburg pour votre vol à destination de la France, nuit à bord.

11e JOUR : FRANCE

Petit déjeuner à bord. Arrivée en France.

Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.

Le forfait taxes et redevances des aéroports. L'accueil à l'aéroport d'arrivée.

Le circuit et safaris selon l'itinéraire indiqué en auto-car climatisé.

La présence d'un guide-accompagnateur francophone.

L'hébergement en chambre double dans des hôtels 3*. Repas mentionnés dans le programme.

Les excursions et visites prévues selon programme.

Les prix ne comprennent pas :

Les frais de dossier.

Les taxes éventuelles de séjour et de sortie du territoire. Les repas et les boissons non inclus dans la formule.

Les dépenses d'ordre personnel.

Les pourboires aux guides, rangers et chauffeurs.

Les excursions facultatives, et les activités non mentionnées au programme.

Les repas éventuels aux escales.

Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.

Les garanties annulation, bagages, retard aérien.